



**Sainte Rose  
du Nord**

## **AVIS DE MOTION**

Il est, par la présente, donné avis de motion par M. Étienne Voyer, conseiller, qu'il sera adopté lors d'une séance subséquente le projet de Règlement 354-2025 ayant pour objet de déterminer le taux de compensation pour le service d'aqueduc.

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité et aux bureaux administratifs de Sainte-Rose-du-Nord, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 16e jour de janvier 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond



### Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le jeudi 16 janvier 2025 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond